

LA DOCTRINE DE L'ASSOMPTION (1)

(SUITE ET FIN)



A tradition orale apostolique a guidé les Saints Pères dans l'interprétation des textes et des types scripturaires qu'ils rapportent à l'Assomption. D'après les évêques postulateurs du concile du Vatican, " les Pères pensent que l'Assomption est *insinuée* dans quelques oracles des Saintes Ecritures "; ils ont surtout en vue l'épouse du Cantique et l'Arche d'alliance. Au sens de ces vénérables témoins de l'antiquité ecclésiastique, ni ces textes ne seraient assez clairs, ni ces types assez manifestes, pour motiver l'affirmation de ce mystère. D'autre part, ces mêmes Pères se servent de ces textes et de ces types pour l'enseigner formellement. Eux si vigilants contre toute nouveauté, eux si délicats pour la pureté de la doctrine, eux à qui l'Eglise reconnaît " la qualité de docteurs expliquant et développant la doctrine religieuse ", ils voient dans les Ecritures la gloire du corps virginal incorruptible et ressuscité. Et ce n'est pas le fait d'un ou de deux, mais une méthode d'ensemble et qui se perpétue. C'est donc qu'ils sont dans un courant traditionnel, qu'ils sont forts du magistère pour le moins tacite de l'Eglise. Ce courant traditionnel les autorise à découvrir dans les Ecritures un sens en harmonie avec lui, et comme ce sens est accepté par les pasteurs et les fidèles il devient le sens officiel de l'Eglise.

Cette interprétation patristique permet à Dom Renaudin de dire que certains passages des Ecritures sont " un deuxième mode de révélation, premier quant à l'époque, par lequel Dieu a fait connaître la glorieuse Assomption de Marie ". Le Saint-Esprit l'a prophétisée, comme d'autres mystères du Nouveau-Testament, par des symboles. Aussi, lorsque le fait accompli a été révélé aux apôtres, que l'Eglise l'a eu reçu de leur bouche,

(1) Cf.: *Semaine religieuse*, 6 décembre et 20 décembre 1915.